

# **JE PEUX... : L'AUTONOMIE DE L'ÉLÈVE DANS LA CLASSE DE L2**

Utilisation du Portfolio des langues – Guide de l'enseignant

Canadian Association of  
Second Language Teachers



Association canadienne des  
professeurs de langues secondes

Préparé pour l'Association canadienne des professeurs de langues secondes (ACPLS) par l'Institut de recherche en langues secondes du Canada (IRL<sub>2</sub>C)



**Principaux auteurs :**

Paula Kristmanson  
Chantal Lafargue

**Mise en pages et production :**

ACPLS

L'ACPLS reconnaît et apprécie le travail accompli par les enseignants du Conseil de l'Europe pour la conception et l'amélioration du Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer (CECR). Ce document a été élaboré à partir d'un ensemble de travaux liés au CECR et au Portfolio des langues. L'ACPLS vise à soutenir l'enseignement des langues à travers le Canada. Les profits tirés de la vente du document par l'ACPLS seront utilisés pour favoriser la progression de ce travail important.

L'ACPLS tient à remercier le ministère du Patrimoine canadien de son appui financier.



Patrimoine  
canadien      Canadian  
Heritage

**Association canadienne  
des professeurs de langues  
secondes (ACPLS)**

1-877-727-0994  
admin@caslt.org  
www.caslt.org



L'ACPLS favorise l'excellence dans l'enseignement et l'apprentissage des langues secondes et additionnelles partout au Canada en offrant des occasions de perfectionnement professionnel, en encourageant la recherche et en facilitant l'échange d'informations et d'idées parmi les enseignants de langues secondes.

© CASLT/ACPLS 2015  
ISBN : 978-0-921238-99-7

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est interdite sans autorisation écrite préalable de l'ACPLS.

# Table des matières

Termes, abréviations et icônes .....	2
Introduction .....	3
Section 1 : Au sujet du Portfolio des langues .....	4
1. Le Passeport .....	5
1.1. L'échelle globale générale .....	5
1.2. Le profil linguistique .....	5
2. L'Autobiographie .....	6
2.1. Le contact langagier .....	6
2.2. Les expériences linguistiques et culturelles, les certificats et diplômes .....	6
3. L'Autoévaluation .....	7
3.1. L'échelle de réflexion .....	7
3.2. Les listes de vérification pour autoévaluations .....	7
3.3. Les buts linguistiques et les buts culturels .....	8
4. Le Dossier .....	8
Section 2 : Les modules d'enseignement .....	9
Modèle 1 : Module sur l'établissement de buts (accent sur la culture) .....	10
Modèle 2 : Module sur l'autoévaluation et l'établissement de buts .....	13
La conception à rebours des modules d'enseignement .....	15
La présentation du gabarit pour un module d'enseignement .....	16
Modèle 3 : Module d'enseignement (A1, accent sur l'écoute) .....	19
Modèle 4 : Module d'enseignement (A2, accent sur la production orale) .....	26
Modèle 5 : Module d'enseignement (B1, accent sur l'écriture) .....	32
Modèle 6 : Module d'enseignement (B2, accent sur la lecture) .....	39
Section 3 : Le cadre conceptuel .....	45
L'autonomie : les rôles des apprenants et des enseignants .....	45
Les tâches .....	46
La conception à rebours .....	47
L'évaluation ( <i>au service de l', en tant qu', de l'</i> ) apprentissage .....	47
Le transfert progressif de la responsabilité .....	48
La littératie équilibrée .....	49
L'authenticité .....	49
La conscience interculturelle et le plurilinguisme .....	50
La diversité .....	51
La différenciation .....	51
La personnalisation .....	52
Le Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer (CECR) .....	52
L'échelle globale .....	53
La grille pour l'autoévaluation .....	54
Le CECR au Canada .....	55
Références .....	57
Annexe A .....	59
Gabarit pour un module d'enseignement .....	59
Annexe B .....	65
Organisateur graphique des « 3QPO » .....	65

# Introduction

Cette ressource est conçue pour aider les enseignants à comprendre le concept d'**autonomie** de l'apprenant, qui est lié aux pratiques en classe basées sur les principes et lignes directrices du Portfolio des langues.

- Comme le Portfolio européen des langues (PEL) vise la « promotion de l'autonomie de l'apprenant » (Conseil de l'Europe, 2004, p. 3), le but de ce guide est d'illustrer comment le Portfolio des langues et ses principes directeurs se rapportent aux pratiques générales en salle de classe.
- Ce guide s'adresse aux enseignants de langues secondes du niveau secondaire qui doivent répondre à la **diversité des besoins des apprenants** dans une variété de contextes d'enseignement des langues (p. ex., immersion en français, français de base, programmes de français intensif, langue d'origine, anglais langue additionnelle, etc.).
- Les enseignants peuvent utiliser ce matériel et les idées qu'il contient comme point de départ pour des leçons incorporant le Portfolio des langues et/ou ses principes. Ce matériel inclut des exemples de leçons qui peuvent être adaptées au contexte d'enseignement (p. ex., programme de langues et culture cible) et à la **diversité des besoins et des intérêts des apprenants**.

Pour plus de détails sur l'**autonomie**, voir p. 45

Pour plus de détails sur la **diversité**, voir p. 51

Ce guide est divisé en trois sections :

- **Section 1 : Au sujet du Portfolio des langues**  
Présentation du Portfolio des langues et de ses composantes.
- **Section 2 : Les modules d'enseignement**  
Modèles de modules d'enseignement qui favorisent l'autonomie de l'apprenant et illustrent l'application des concepts dans une salle de classe.
- **Section 3 : Le cadre conceptuel**  
Cadre conceptuel qui présente ou rappelle les concepts sous-jacents de cette ressource et qui expose en quoi le Portfolio des langues et l'autonomie sont reliés aux rôles de l'enseignant et de l'apprenant d'une langue.

Pour plus de détails sur la **différenciation**, la **diversité** et la **personnalisation**, voir p. 51-52